

Contrats doctoraux de l'école de l'Inserm – Pfizer Innovation France

Appel à candidatures 2024

L'Inserm et le Fonds de dotation Pfizer Innovation France soutiennent les ingénieures et ingénieurs qui souhaitent compléter leur formation initiale par la réalisation d'une thèse dans le domaine biomédical. Cette initiative, née de la volonté des deux partenaires de promouvoir l'interdisciplinarité au service d'une recherche fertile et source d'innovations, vise à favoriser l'intégration d'ingénieurs dans les laboratoires de recherche académiques.

Ces contrats sont destinés aux ingénieures et ingénieurs désireux de réaliser une thèse dans le domaine biomédical.

Durée du contrat

Contrat doctoral de droit public de 3 ans à plein temps.

Rémunération

Suivant l'arrêté actant la revalorisation de la rémunération des contrats doctoraux.
(au 1er janvier 2024 : 2 100 euros brut)

Soutien au projet

Une **dotation d'amorçage de 20K€** sera allouée à l'Unité d'affectation pour soutenir l'activité de recherche.

Eligibilité

Elève issu d'une formation auprès d'un établissement accrédité à délivrer le **titre d'ingénieur** diplômé titulaire d'un diplôme de niveau 7 (diplôme d'ingénieur avec grade de Master) à la date de prise de fonction.

Ces contrats sont ouverts aux candidats sans distinction d'âge, de sexe ou de nationalité.

Le laboratoire d'accueil :

Le projet se déroulera dans une Unité de l'Inserm, ou dans le cadre d'une collaboration avec un laboratoire Inserm.

La sélection des candidats est fondée sur les critères suivants :

- Qualité scientifique du projet présenté par le candidat et adéquation au laboratoire d'accueil. Le projet doit absolument être personnalisé et ne pas être celui de l'équipe,
- Coursus du candidat,
- Adéquation du projet aux missions de l'Inserm.

Elle sera effectuée par le Comité scientifique et pédagogique de l'École de l'Inserm – Pfizer Innovation France.

1^{ère} phase : sélection sur dossier **le 24 juin 2024**

2^{ème} phase : entretien avec les candidats retenus après la **le 8 juillet 2024**

Prise de fonction : à partir du **1^{er} octobre 2024** (sous réserve de l'attestation d'inscription à l'école doctorale).

Dossier de candidature et modalités :

<https://www.inserm.fr/actualite/contrats-doctoraux-ecole-inserm-pfizer-innovation-france-appel-candidatures/>

Date limite de dépôt des candidatures

Le 24 mai 2024 à 17 heures sur le site ci-dessous :

www.gaia2.inserm.fr

Renseignements :

eipi@inserm.fr